

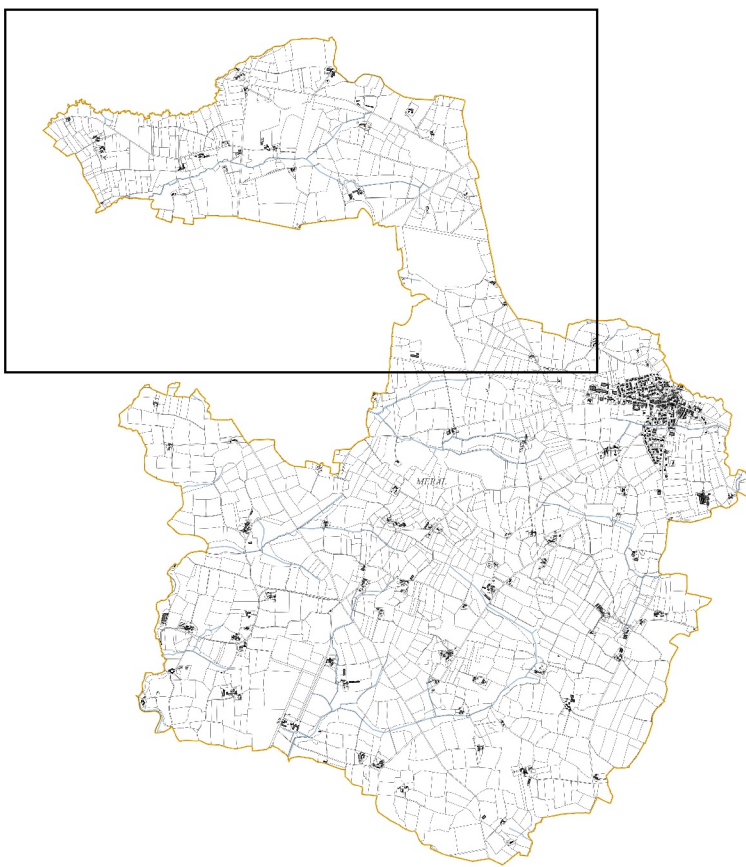


PLAN LOCAL D'URBANISME

Document n°4 : Règlement Graphique

Dossier d'approbation, Vu pour être annexé à la délibération du 12 décembre 2019

Document n°4b - Plan du Nord de la commune



Echelle 1/5000

Architecte Pharo Morin de la Roche
PHARO
architectes et urbanistes

Légende des plans de zonage

Zones

Zones urbaines

- UA : zones urbaines de centre ancien
- UB : zones urbaines peu denses
- UE : zones urbaines d'équipements
- UY : zones urbaines d'activités économiques

Zones à urbaniser

- 1AUh : extension urbaine à vocation principale d'habitat, ouverture immédiate à l'urbanisation
- 1AUy : extension urbaine à vocation économique, ouverture immédiate à l'urbanisation

Zones agricoles

- A : zones agricoles
- At : zones agricoles de tourisme ou de loisirs
- Atc : zones agricoles de tourisme ou de loisirs constructibles
- Ay : zones agricoles d'activités non agricoles

Zones naturelles

- N : zones naturelles
- Nt : zones naturelles de tourisme
- NL : zones naturelles de loisirs

Orientations d'Aménagement et de Programmation

- P : Périmètres des OAP
- N : Numéro des OAP

Autres éléments

- B : Bâtiments susceptibles de changer de destination

Elements à protéger

- Éléments de type bois à préserver au titre du L.151-19 du code de l'Urbanisme
- Éléments de type parcs et jardins à préserver au titre du L.151-19 du code de l'Urbanisme
- Éléments de type zones humides fonctionnelles à préserver au titre du L.151-23 du code de l'Urbanisme
- Éléments de type alignements d'arbres à préserver au titre du L.151-23 du code de l'Urbanisme
- Éléments de type haies à préserver au titre du L.151-23 du code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine identitaire à préserver au titre du L.151-19 du code de l'Urbanisme
- Éléments de patrimoine rural à préserver au titre du L.151-19 du code de l'Urbanisme
- Éléments de petit patrimoine à préserver au titre du L.151-19 du code de l'Urbanisme
- Éléments de type chemins de randonnées à préserver au titre du L.151-19 du code de l'Urbanisme

Autres éléments

- R : Risque inondation par débordement de cours d'eau

Informations relatives au cadastre

- P : Parcelles & subdivisions fiscales
- B : Bâti dur
- L : Bâti léger
- C : Cours d'eau

Emplacements réservés

- E : Emplacement réservé
- N : N° de l'emplacement réservé

N° de l'ER	Bénéficiaire	LIBELLÉ	SURFACE (m²)
1	Commune de Méral	Création d'un espace public / espace de stationnement	0,04 m²
2	Commune de Méral	Aménagement d'une maison école	0,10 m²
3	Commune de Méral	Aménagement d'une maison école	0,05 m²
4	Commune de Méral	Création d'un école	0,11 m²
5	Commune de Méral	Création d'un école	0,04 m²
6	Commune de Méral	Création d'un centre de loisirs	0,05 m²
7	Commune de Méral	Création d'un centre de loisirs	0,05 m²
8	Commune de Méral	Création d'un centre de loisirs	0,05 m²
9	Commune de Méral	Création d'un centre de loisirs	0,05 m²
10	Commune de Méral	Création d'un centre de loisirs	0,05 m²